

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

LE 6 FÉVRIER 2012

Consultation publique :

À 18h30, s'est tenue une consultation publique à la salle du centre communautaire Louis-Renaud, tel que prévu aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, portant sur le projet de règlement numéro 058-2003 concernant le zonage sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham et ses plans, tel que déjà amendé, afin de préciser le libellé de l'usage quincaillerie avec ou sans matériaux de construction sous « C4 »

<i>Requérant :</i>	<i>Ville de Brownsburg-Chatham</i>
<i>Localisation :</i>	<i>Tout le territoire</i>
<i>Nature:</i>	<i>Préciser le libellé de l'usage quincaillerie avec ou sans matériaux de construction sous « C4 »</i>

Monsieur le maire, Georges Dinel, appuyé par madame Danielle Cyr, urbaniste et directrice du Service de l'urbanisme explique le projet de règlement et répond aux questions des personnes présentes.

Le projet de règlement comme son titre l'indique, vise seulement à préciser le libellé de l'usage quincaillerie avec ou sans matériaux de construction sous C4.

L'usage de quincaillerie est déjà autorisée dans la zone de villégiature et touristique Vt-105, tel que précisé aux personnes présentes qui ont posé des questions.

La consultation s'est terminée à 18h40.

Seulement des précisions à la réglementation ont été apportées, l'usage était déjà autorisé, le zonage, quant à lui, ne change pas.

Trois (3) personnes étaient présentes.

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue le 6 février 2012, à 19h, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 10-05-170.

Sont présents messieurs les conseillers :

Siège numéro 1 : Paule Blain Clotteau
Siège numéro 2 : Louis Quevillon
Siège numéro 3 : André McNicoll
Siège numéro 4 : Serge Riendeau
Siège numéro 5 : Richard Boyer
Siège numéro 6 : Jean-Claude Lalonde

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Georges Dinel.

Sont également présents :

Monsieur René Tousignant, Directeur général et trésorier; et
M^c Marie-Josée Larocque, notaire, greffière et GMA

MOMENT DE RÉFLEXION

Un moment de réflexion est demandé par monsieur le Maire Georges Dinel.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h par Monsieur le Maire, Georges Dinel, référant à l'ordre du jour.

1. *Moment de réflexion*
2. *Ouverture de la séance*
3. *Adoption de l'ordre du jour*
4. *Période de questions : De 19 h à 19h05*
Environ 14 personnes et 2 journalistes et 1 représentant de la télévision communautaire étaient présents dans la salle des délibérations.
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2012

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

6. Adoption du rapport des engagements par fournisseurs au fonds d'administration pour le mois de décembre 2011 et du mois de janvier 2012

<i>Décembre 2011 :</i>	26 687,41\$
<i>Janvier 2012 :</i>	71 180,46\$
<i>TOTAL :</i>	97 867,87\$

7. Dépôt par le directeur général et trésorier des rapports suivants :

- Liste des comptes autorisés et payés en date du 31 janvier 2012

*Chèques 553 387,14\$ + Paiement par Internet 82 493,64\$
= 615 880,78\$*

- Rapport budgétaire préliminaire en date du 31 janvier 2012

- Rapport mensuel du Service de l'urbanisme, incluant les demandes de lotissement et les demandes de certificats d'autorisation en cour

*Valeur au cours du mois de janvier 2012 : 432 725\$
Valeur pour l'année 2012 : 432 725\$*

- Rapports mensuels du Service de sécurité incendie pour le mois de janvier 2012

*2 interventions
3 interventions (entraïdes)*

- Registres comparatifs du site de matériaux sec

Mensuel de janvier 2012 – Annuel 2012 – Ventes journalières 2012

- Rapport d'embauche concernant le poste de commis comptable

8. Dépôt par la greffière d'une nouvelle déclaration d'intérêts pécuniaires de monsieur le conseiller André McNicoll

GESTION ET ADMINISTRATION

- G.1** Dossier « Élections municipales 2013 » - Avis de motion pour l'adoption du règlement numéro ____-2012 ayant pour objet la division du territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham en six (6) districts électoraux

- G.2** Nomination d'un Maire suppléant pour les mois de mars, avril, mai et juin 2012

- G.3** Achat d'un espace dans « *Le Bottin de ma Région Argenteuil* », Édition 2013– Autorisation et mandat de signatures, le cas échéant

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

G.4 Mandat à une firme externe / Analyse organisationnelle

LOISIRS

- L.1** Modifications à apporter à la Politique de location de la salle du Centre communautaire de l'Édifice Louis-Renaud (adoptée le 7 février 2011) – Autorisation de procéder

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- U.1** Adoption du second de règlement numéro 058-01-2012 amendant le règlement numéro 058-2003 concernant le zonage sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham et ses plans, tel que déjà amendé, afin de préciser le libellé de l'usage quincaillerie avec ou sans matériaux de construction sous « C4 »

Requérant : Ville de Brownsburg-Chatham

Localisation : Tout le territoire

Nature: Préciser le libellé de l'usage quincaillerie avec ou sans matériaux de construction sous « C4 »

- U.2** Addenda à l'offre d'achat du 14 juillet 2011 intervenue entre la Ville de Brownsburg-Chatham et Monsieur Donald Tremblay

Nature : En lien avec l'article 6.7, le demandeur requiert de se pourvoir d'un délai supplémentaire de 90 jours pour la préparation du dossier visé

- U.3** Demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin de permettre un usage à une fin autre que l'agriculture soit pour l'implantation d'une table champêtre dans la résidence principale sur le lot numéro 1105 du cadastre officiel du canton de Chatham situé sur la montée La Branche

Requérant : Richard Louis-Seize

Localisation : 214, montée La Branche

Nature : Permettre un usage à une fin autre que l'agriculture soit pour l'implantation d'une table champêtre dans la résidence principale sur le lot numéro 1105 du cadastre officiel du canton de Chatham situé sur la montée La Branche

TRAVAUX PUBLICS (Équipements et infrastructures (hygiène du milieu))

- T.P.1** Approbation de la grille de pondération présentée dans le cadre de l'appel d'offres public pour les services professionnels d'une firme d'ingénieurs (plans et devis)

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

T.P.2 Autorisation à payer le décompte # 8 provisoire de « *Les Constructions CJRB inc.* » pour les travaux de construction de nouvelles conduites d'aqueduc et d'égout domestiques et réfection de la chaussée sur la rue Saint-Joseph et acceptation provisoire des travaux incluant la dernière couche d'asphalte – Remise partielle de la retenue sur présentation des quittances finales à la Ville

137 169,63 \$ taxes incluses

T.P.3 Autorisation à payer les honoraires professionnels de « *LVM* » pour les analyses granulométriques effectuées dans les divers travaux de réfection – Paiement final

799,99 \$, taxes incluses

T.P.4 Résultat de l'ouverture de soumission par invitations pour la parution d'avis publics et autres dans un journal local – Résultat et octroi de mandat par tirage au sort

0,25\$, plus les taxes applicables / ligne agate

T.P.5 Résultats d'une soumission par invitations pour une débroussailleuse de type « *ORSI* » - Autorisation d'achat et mandat de signatures, le cas échéant

J-René Lafond inc. au montant de 58 090,36\$, taxes incluses

T.P.6 Demande d'analyse pour l'ajout d'un nouveau lampadaire auprès du *ministère des Transports du Québec (MTQ)* dans le secteur de Saint-Philippe – Route du canton

T.P.7 Dossier « Réfection des stations de pompage 1 et 2 » / Autorisation de paiement des honoraires professionnels de « *Leroux, Beaudry, Hurens et Associés* » pour les plans et devis effectués

2 278, 50\$, taxes incluses

T.P.8 Acceptation des travaux effectués sur le réseau routier du territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham ainsi que des dépenses faites dans le cadre de la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier 2011-2012

25 000 \$, taxes incluses

T.P.9 Service professionnels – Agent immobilier pour la vente des divers terrains municipaux – 2012 – Formation d'un comité de sélection afin d'établir la grille de pondération

T.P.10 Autorisation pour entreprendre des démarches d'appel d'offres public pour le marquage de chaussées pour l'année 2012

(Approximatif) 20 000 \$, taxes incluses

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

T.P.11 Autorisation d'entreprendre des démarches d'appel d'offres public pour la location d'une machinerie pour le balayage des rues et des trottoirs pour la saison estivale 2012

(Approximatif) 18 000 \$, taxes incluses

9. *Correspondance*

10. *Dossiers des membres du Conseil municipal*

11. *Varia (administration)*

12. *2^{ième} période de questions*

13. *Levée de la séance*

12-02-026

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de reporter deux (2) items à l'ordre du jour ;

T.P.1 Approbation de la grille de pondération présentée dans le cadre de l'appel d'offres public pour les services professionnels d'une firme d'ingénieurs (plans et devis)

T.P.9 Service professionnels – Agent immobilier pour la vente des divers terrains municipaux – 2012 – Formation d'un comité de sélection afin d'établir la grille de pondération

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'ajouter un (1) point à l'ordre du jour (Varia) ;

- Dossier « Barrage – Orica Canada Inc. » / Autorisation de présenter une demande d'aide financière auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) dans le cadre de son Programme d'infrastructures Québec-Municipalités / Mandat de signatures, le cas échéant

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau, appuyé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu :

QUE les sujets suivants soient reportés à une séance ultérieure, à savoir :

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

T.P.1 Approbation de la grille de pondération présentée dans le cadre de l'appel d'offres public pour les services professionnels d'une firme d'ingénieurs (plans et devis)

T.P.9 Service professionnels – Agent immobilier pour la vente des divers terrains municipaux – 2012 – Formation d'un comité de sélection afin d'établir la grille de pondération

QUE le sujet suivant soit ajouté à l'ordre du jour, à savoir :

- Dossier « Barrage – Orica Canada Inc. » / Autorisation de présenter une demande d'aide financière auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) dans le cadre de son Programme d'infrastructures Québec-Municipalités / Mandat de signatures, le cas échéant

QUE l'ordre du jour soit et est adopté avec les modifications apportées.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

De à 19 h à 19h05 : Des contribuables posent des questions sur différents dossiers et monsieur le Maire, Georges Diné, leur répond.

12-02-027

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2011

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller André McNicoll et il est résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 janvier 2012 soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité

12-02-028

ADOPTION DU RAPPORT DES ENGAGEMENTS PAR FOURNISSEURS AU FONDS D'ADMINISTRATION POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2011

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des documents transmis par le Directeur général et trésorier, monsieur René Tousignant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham approuve la liste des comptes à payer par fournisseurs au fonds d'administration pour le mois de décembre 2011, au montant de 26 687,41\$, et pour le mois de janvier 2012, au montant de 71 180,46\$, pour un grand total de 97 867,87\$.

QUE ces documents fassent partie intégrante du procès-verbal comme s'ils étaient ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité

DÉPÔT PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET TRÉSORIER, MONSIEUR RENÉ TOUSIGNANT DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Liste des comptes autorisés et payés en date du 31 janvier 2012

*Chèques 533 387,14\$ + Paiement par Internet 82 493,64\$ =
615 880,78\$*
- Rapport budgétaire préliminaire en date du 31 janvier 2012
- Rapport mensuel du Service de l'urbanisme, incluant les demandes de lotissement et les demandes de certificats d'autorisation en cour

*Valeur au cours du mois de décembre : 432 725\$
Valeur pour l'année 2011 : 432 725\$*
- Rapports mensuels du Service de sécurité incendie pour le mois de décembre 2011

*2 interventions
3 interventions (entraïdes)*
- Registres comparatifs du site de matériaux secs :

Mensuel (janvier 2012) – Annuel 2012 – Ventes journalières
- Rapport d'embauche concernant le poste de commis comptable

DÉPÔT PAR LA GREFFIÈRE D'UNE NOUVELLE DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DE MONSIEUR LE CONSEILLER ANDRÉ MCNICOLL

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

GESTION ET ADMINISTRATION

MOTION **AVIS DE MOTION EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER SERGE RIENDEAU QU'À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE, IL ADOPTERA OU FERA ADOPTER LE RÈGLEMENT NUMÉRO ___-2012 AYANT POUR OBJET LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM EN DISTRICTS ÉLECTORAUX – ÉLECTIONS NOVEMBRE 2013**

12-02-029 **NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT POUR LES MOIS DE MARS, AVRIL, MAI ET JUIN 2012**

CONSIDÉRANT QU'aux termes de l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil municipal doit désigner, tous les quatre (4) mois, un conseiller comme maire suppléant ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal sont d'avis que la personne qui occupe le poste de maire suppléant doit être très disponible, participer aux différents comités de travail de façon à être au courant des dossiers en cours ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André McNicoll, appuyé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham désigne monsieur le conseiller Louis Quevillon, à titre de maire suppléant pour les mois de mars, avril, mai et juin 2012.

Adoptée à l'unanimité

12-02-030 **ACHAT D'UN ESPACE DANS « LE BOTTIN DE MA RÉGION ARGENTEUIL », ÉDITION 2013–AUTORISATION ET MANDAT DE SIGNATURES, LE CAS ÉCHÉANT**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la proposition d'achat média dans « *Le Bottin de ma Région Argenteuil* », édition 2013, à savoir :

Une (1) page entière dans la section « Affaires publiques » :
1 895 \$

Une (1) annonce sous la rubrique « Activités de plein air » réunissant à la fois le camping municipal et le ski de fond : 715 \$

Trois (3) inscriptions encadrées en bleu dans le répertoire des entreprises :

Camping municipal :	inclus
Centre de ski de fond « La Randonnée » :	inclus
Ville de Brownsburg-Chatham :	inclus

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

Logo de la Ville, en exclusivité par rapport aux autres villes, en page couverture : 1 200 \$

Coût forfaitaire de ce plan : 3 810 \$, plus les taxes applicables.

Coût pour la Ville de Brownsburg-Chatham : 1 895 \$, plus les taxes applicables.

CONSIDÉRANT QUE « *Le Bottin de ma Région Argenteuil* » est un outil de communication établi dans la région du comté d'Argenteuil depuis plusieurs années et que les informations distribuées sont très appréciées par la communauté ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont également pris connaissance du rapport de service soumis par la greffière, M^e Marie-Josée Larocque, notaire et GMA, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Richard Boyer et il est proposé :

QUE le Conseil municipal de Brownsburg-Chatham accepte la proposition soumise de monsieur Marc D'Amours, éditeur du « *Bottin de ma Région Argenteuil* » au montant de 1 895 \$, plus les taxes applicables, soit :

- Une (1) page entière dans la section « Affaires publiques »
- Une (1) annonce sous la rubrique « Activités de plein air »
- Trois (3) inscriptions encadrées en bleu dans le répertoire des entreprises :
 - Camping municipal
 - Centre de ski de fond « La Randonnée »
 - Ville de Brownsburg-Chatham
- Logo de la Ville, en exclusivité, en page couverture.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise M^e Marie-Josée Larocque, notaire, GMA, greffière et directrice générale adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville, les documents relatifs à cette proposition.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise également le trésorier, monsieur René Tousignant, à payer, sur réception de l'édition 2013 du « *Bottin de ma Région Argenteuil* », les montants prévus ci-haut.

Adoptée à l'unanimité

12-02-031

MANDAT À UNE FIRME EXTERNE / ANALYSE ORGANISATIONNELLE

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et trésorier, monsieur René Tousignant est en poste depuis sept (7) mois ;

CONSIDÉRANT son appréciation de la structure et de la dynamique organisationnelle de la Ville ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT l'importance de produire des services de qualité, qui répondent au besoin des citoyens, et ce, de façon efficace et efficiente ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et trésorier évaluera apporterait des améliorations à l'organisation du travail ;

CONSIDÉRANT QU'une analyse organisationnelle effectuée par une firme externe, indépendante et possédant une expertise en la matière serait souhaitable et permettrait d'évaluer l'organisation et les modes de fonctionnement tout en déposant des recommandations en ces matières ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et trésorier, monsieur René Tousignant, a établi un mandat et a demandé une proposition auprès de deux (2) firmes d'experts à ce sujet, à savoir :

- « *NADEAU, structure et stratégie en ressources humaines* »
- « *SGE, conseillers en gestion d'entreprise* »

CONSIDÉRANT QUE les deux (2) firmes ont déposé leur proposition de réalisation et leurs honoraires :

- « *NADEAU* » : 10 625\$, plus les taxes applicables
- « *SGE, conseillers* » : 10 500\$, plus les taxes applicables

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et trésorier a analysé les deux (2) offres en tenant compte notamment de l'expérience du chargé de projet dans la réalisation de ce mandat ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du directeur général et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau, appuyé par monsieur le conseiller Richard Boyer et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham mandate la firme « *SGE, conseillers, services en gestion d'entreprise* » pour effectuer une analyse organisationnelle de la Ville.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le directeur général et trésorier, monsieur René Tousignant, à payer les honoraires professionnels, au montant de 10 500\$, plus les taxes applicables après s'être assuré que le mandat a été effectué conformément à la proposition demandée.

Adoptée à l'unanimité

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

LOISIRS & CULTURE

12-02-032

MODIFICATIONS À APPORTER À LA POLITIQUE DE LOCATION DE LA SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE L'ÉDIFICE LOUIS-RENAUD (ADOPTÉE LE 7 FÉVRIER 2011) – AUTORISATION DE PROCÉDER

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier et de mettre à jour la politique de location de la salle communautaire de l'Édifice Louis-Renaud, et ce, dans le but de louer ladite salle le plus possible, notamment pour y tenir des activités ;

CONSIDÉRANT QUE, suite aux diverses demandes reçues par le Service des loisirs, il a été constaté certaines omissions dans la liste des groupes pouvant louer la salle ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service soumis par monsieur David Toussaint, technicien aux loisirs, sports, culture et vie communautaire, incluant les catégories visées par ladite politique ainsi que les prix suggérés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau, appuyée par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise les corrections et modifications apportées à la Politique de location de la salle communautaire située à l'Édifice Louis-Renaud, et ce, à compter de ce jour.

**Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham**

Liste des prix pour location de la salle				
Organisme à but non lucratif de Brownsburg-Chatham				
Temps	\$/jour (+ de 3.5 h)	\$/demi-journée	\$/1 h	Dépôt (clés)
Tarification	0\$	0\$	0\$	50\$
Organisme à but non lucratif de l'extérieur de Brownsburg-Chatham et approuvés par la Ville				
Temps	\$/jour (+ de 3.5 h)	\$/demi-journée	\$/1 h	Dépôt (clés)
Tarification	50\$	30\$	15\$	50\$
Location dans le cadre de cours offerts aux citoyens de Brownsburg-Chatham				
Temps	\$/jour (+ de 3.5 h)	\$/demi-journée	\$/1 h	Dépôt (clés)
Tarification	90\$	45\$	15\$	50\$
Activités à caractère privé (Résident)				
Temps	\$/jour (+ de 3.5 h)	\$/demi-journée	\$/1 h	Dépôt (clés)
Tarification	100\$	60\$	25\$	50\$
Activités à caractère privé (Non-Résident)				
Temps	\$/jour (+ de 3.5 h)	\$/demi-journée	\$/1 h	Dépôt (clés)
Tarification	125\$	75\$	25\$	50\$
Activités à caractère lucratif				
Temps	\$/jour (+ de 3.5 h)	\$/demi-journée	\$/1 h	Dépôt (clés)
Tarification	180\$	90\$	45\$	50\$
<p>Dans le cas où les lieux sont laissés tels que la Ville doit assumer des frais supplémentaires concernant l'entretien ménager, le locataire de la salle s'engage à assumer les dits frais en plus des obligations déjà prévues à la politique.</p>				

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

12-02-033

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 058-01-2012 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 058-2003 CONCERNANT LE ZONAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM ET SES PLANS, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ, AFIN DE PRÉCISER LE LIBELLÉ DE L'USAGE QUINCAILLERIE AVEC OU SANS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION SOUS « C4 »

ATTENDU QU'un avis de motion a été déposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau à la séance ordinaire du 16 janvier 2012 ;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du 16 janvier 2012 ;

ATTENDU QU'une consultation publique s'est tenue le 6 février 2012, à 18h30, au centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham, afin de présenter le projet de règlement, le tout conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;

ATTENDU QUE le présent amendement vise à préciser le libellé de l'usage quincaillerie avec ou sans matériaux de construction sous « C4 » ;

ATTENDU QUE cette nouvelle disposition réglementaire s'appliquera sur tout le territoire ;

ATTENDU la lecture faite par monsieur le conseiller Serge Riendeau du second projet du règlement numéro 058-01-2012 amendant le règlement numéro 058-2003 concernant le zonage sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham et ses plans, tel que déjà amendé, afin de préciser le libellé de l'usage quincaillerie avec ou sans matériaux de construction sous « c4 » ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André McNicoll, appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 :

Le règlement numéro 058-2003 concernant le zonage sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham et ses plans, tel que déjà amendé, est modifié en abrogeant le point 4) de l'article 22 à la section 2 et en le remplaçant par ce qui suit :

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

«4) Commerce artériel léger (c4) : établissement commercial (vente, location, service) relatif à la construction, l'aménagement et la réparation de tout objet ou véhicule et autonome en espace de stationnement. L'entreposage extérieur n'est autorisé que pour l'entreposage de véhicules, les quincailleries avec ou sans matériaux de construction et les centres de jardinage. Cette catégorie d'usage regroupe de façon non limitative les établissements commerciaux suivants :

- a) vente et location d'automobiles, de camionnettes et de véhicules légers domestiques, neufs ou usagés, en état de fonctionner ;
- b) location d'outils et équipements similaires ;
- c) centre de jardin sans pépinière ;
- d) quincaillerie avec ou sans matériaux de construction ;
- e) atelier et garage de réparation de voitures et ateliers de débosselage ou d'installation d'accessoires ;
- f) lave-auto ;
- g) imprimerie de plus de 200 m² et atelier de rembourrage.»

ARTICLE 2 :

Le présent règlement entre vigueur conformément à la loi.

Georges Dinell
Maire

M^e Marie-Josée Larocque, notaire et GMA
Greffière

Adopté à l'unanimité

12-02-034

ADDENDA À L'OFFRE D'ACHAT DU 14 JUILLET 2011 INTERVENUE ENTRE LA VILLE DE BROWNSBURG- CHATHAM ET MONSIEUR DONALD TREMBLAY

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'achat, signée le 14 juillet 2011, était valide pour une période de cent quatre-vingts (180) jours et que ce délai est actuellement expiré ;

CONSIDÉRANT QUE l'acheteur désire se prévaloir des dispositions de l'article 6.7 de l'offre d'achat lui permettant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours supplémentaires pour la préparation de son projet commercial ;

CONSIDÉRANT QUE, malgré les termes de l'article 6.7 de l'offre d'achat, les parties ont convenu qu'en contrepartie de l'exercice de cette option, l'acheteur ne remettra aucune somme d'argent considérant les sommes déjà engagées dans la préparation du projet ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service soumis par la directrice du Service de l'urbanisme, madame Cyr, ainsi que de ses recommandations ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham renonce au versement d'un montant d'argent prévu à l'article 6.7 de l'offre d'achat et accorde à monsieur Donald Tremblay un délai additionnel de quatre-vingt-dix (90) jours à l'offre d'achat signée le 14 juillet 2011, laquelle offre demeurera ainsi valide jusqu'au 14 avril 2012. Après cette date, l'offre d'achat deviendra nulle et non avenue.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le Maire, monsieur Georges Diné à signer pour et au nom de la Ville tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

12-02-035

DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) AFIN DE PERMETTRE UN USAGE À UNE FIN AUTRE QUE L'AGRICULTURE SOIT POUR L'IMPLANTATION D'UNE TABLE CHAMPÊTRE DANS LA RÉSIDENCE PRINCIPALE SUR LE LOT NUMÉRO 1105 DU CADASTRE OFFICIEL DU CANTON DE CHATHAM SITUÉ SUR LA MONTÉE LA BRANCHE

CONSIDÉRANT la demande déposée par le propriétaire, monsieur Richard Louis-Seize, afin de permettre une utilisation à une fin autre que l'agriculture soit pour l'implantation d'une table champêtre dans la résidence principale située sur le lot numéro 1105 du cadastre officiel du canton de Chatham ;

CONSIDÉRANT QUE le lot est situé dans la zone « Af-142 » ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de faire une demande d'autorisation auprès de la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* (CPTAQ) étant donné la localisation dans la zone agricole permanente ;

CONSIDÉRANT QUE le droit de reconstruction de la résidence a été reconnu au dossier numéro 371633 de la CPTAQ ;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur, monsieur Richard Louis-Seize, va construire une résidence d'une grande superficie afin d'accueillir une table champêtre;

CONSIDÉRANT QUE l'usage n'aura aucun effet néfaste sur l'agriculture et qu'au contraire le propriétaire souhaite encourager la culture locale en utilisant ses produits et les produits des producteurs environnants ;

CONSIDÉRANT QU'une table champêtre est un immeuble protégé et doit être pris en compte dans les calculs de distance séparatrice;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QUE le dossier sera soumis au Comité consultatif agricole (CCA) de la MRC d'Argenteuil pour approbation ;

CONSIDÉRANT QUE le présent appui sera signifié également à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* conformément à l'article 58 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* ;

CONSIDÉRANT QUE, malgré l'acceptation par résolution du projet, le propriétaire devra fournir tous les documents exigés par la réglementation ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service soumis par la directrice du Service de l'urbanisme, madame Cyr, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham appuie la demande d'autorisation auprès de la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* (CPTAQ) afin de permettre un usage à une fin autre que l'agriculture soit pour l'implantation d'une table champêtre dans la résidence principale située sur le lot numéro 1105 du cadastre officiel du canton de Chatham situé sur la montée La Branche.

Adoptée à l'unanimité

TRAVAUX PUBLICS (*Équipements et infrastructures
(hygiène du milieu)*)

Approbation de la grille de pondération présentée dans le cadre de l'appel d'offres public pour les services professionnels d'une firme d'ingénieurs (plans et devis)

Ce point est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

12-02-036

**AUTORISATION À PAYER LE DÉCOMPTE # 8
PROVISOIRE DE « LES CONSTRUCTIONS CJRB INC. »
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
NOUVELLES CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
DOMESTIQUES ET RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE
SUR LA RUE SAINT-JOSEPH ET ACCEPTATION
PROVISOIRE DES TRAVAUX INCLUANT LA
DERNIÈRE COUCHE D'ASPHALTE – REMISE
PARTIELLE DE LA RETENUE SUR PRÉSENTATION
DES QUITTANCES FINALES À LA VILLE**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du certificat de paiement #8 provisoire de la firme « *Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés Inc.* » (LBHA) pour les travaux effectués dans le cadre de la construction de nouvelles conduites d'aqueduc et d'égout domestiques et réfection de la chaussée sur la rue Saint-Joseph incluant la dernière couche d'asphalte ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont également pris connaissance des recommandations de la firme « *Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés Inc.* » (LBHA) pour l'acceptation provisoire des travaux incluant la dernière couche de pavage ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont finalement pris connaissance du rapport de service de madame Sonja Lauzon, directrice du Service des travaux publics par intérim, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Richard Boyer et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le paiement du décompte #8 provisoire de « *Les Constructions CJRB Inc.* », au montant de 139 370,70\$, incluant toutes les taxes applicables, pour les travaux effectués dans le cadre de la construction de nouvelles conduites d'aqueduc et d'égout domestiques et de la réfection de la chaussée sur la rue Saint-Joseph incluant la dernière couche de pavage.

QUE ce montant représente une remise partielle de la retenue pour les travaux effectués, exception faite des travaux de la deuxième couche de pavage.

QUE le montant de cette dépense est payé à même le règlement d'emprunt numéro 152-2009 décrétant des travaux d'aqueduc, d'égout, de rue, de bordures et de trottoirs sur la rue Saint-Joseph et décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 3 319 700\$ à ses fins.

QUE le présent paiement est conditionnel à la remise, par l'entrepreneur, « *Les Constructions CJRB Inc.* », des quittances finales auprès de la Ville de Brownsburg-Chatham;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham procède à l'acceptation provisoire des travaux, incluant la dernière couche de pavage, effectués dans le cadre de la construction de nouvelles conduites d'aqueduc et d'égout domestiques et de la réfection de la chaussée sur la rue Saint-Joseph, à l'exception d'une retenue de 5% sur les travaux de la deuxième couche de pavage.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise également le directeur général et trésorier, monsieur René Tousignant, à payer lesdits honoraires, après s'être informé auprès du responsable du dossier, à l'effet que le mandat a été effectué conformément aux directives données.

Adoptée à l'unanimité

12-02-037

AUTORISATION À PAYER LES HONORAIRES PROFESSIONNELS DE « LVM » POUR LES ANALYSES GRANULOMÉTRIQUES EFFECTUÉES DANS LES DIVERS TRAVAUX DE RÉFECTION – PAIEMENT FINAL

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la note d'honoraires professionnels soumise par la firme « LVM », relativement au mandat d'analyses granulométriques pour les divers travaux de réfection ;

CONSIDÉRANT QUE la note d'honoraires reflète le paiement final pour ce mandat ;

CONSIDÉRANT QUE le montant des honoraires professionnels soumis respecte la proposition initiale entérinée ;

CONSIDÉRANT QUE les honoraires sont payables à même le règlement d'emprunt prévu pour ledit mandat; soit le 162-2010 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont finalement pris connaissance du rapport de service de madame Sonja Lauzon, directrice du Service des travaux publics par intérim, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le paiement final des honoraires professionnels, au montant de 779,99\$, reliés à des analyses granulométriques, à la firme « LVM ».

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le montant de ces dépenses est payé à même le règlement d'emprunt numéro 162-2010, au montant de 4 928 600\$ décrétant des travaux de renouvellement et de réhabilitation des conduites d'eau potable et d'égout sur les rues Lynda-Morin et Saint-Louis (de la rue Lynda-Morin à la rue Principale), un tronçon de la rue Principale (de la rue du couvent à la rue des Érables), la rue des Érables (de la rue Principale à la rue Mountain), un autre tronçon de la rue Principale (de la rue Oak à la rue Woodbine), la rue des Érables et la rue Mountain ainsi que des travaux de pavage sur les mêmes rues et décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 4 928 600\$ à ces fins et abrogeant le règlement numéro 154-2010.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise également le directeur général et trésorier, monsieur René Tousignant, à payer lesdits honoraires, après s'être informé auprès du responsable du dossier, à l'effet que le mandat a été effectué conformément aux directives données.

Adoptée à l'unanimité

12-02-038

RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DE SOUMISSION PAR INVITATIONS POUR LA PARUTION D'AVIS PUBLICS ET AUTRES DANS UN JOURNAL LOCAL – RÉSULTAT ET OCTROI DE MANDAT PAR TIRAGE AU SORT

CONSIDÉRANT QU'un processus de soumission par invitations a été tenu afin d'obtenir des prix par ligne agate pour la parution d'avis publics et autres dans un journal de la région pour la période du 9 janvier au 31 décembre 2012 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham est tenue de faire paraître plusieurs avis publics afin d'informer les citoyens, et ce, pour plusieurs raisons, notamment pour des raisons légales ;

CONSIDÉRANT QUE les résultats obtenus pour la soumission par invitations pour la parution d'avis publics dans un journal local sont les suivants, à savoir :

L' <u>Argenteuil</u>	0,46\$ plus les taxes applicables, par ligne agate
La <u>Tribune Express</u>	0,25\$ plus les taxes applicables, par ligne agate
Le <u>Régional</u>	0,25\$ plus les taxes applicables, par ligne agate

CONSIDÉRANT QUE le choix du fournisseur est directement relié avec la distribution afin de s'assurer que tous les citoyens du territoire ont accès aux avis publics ;

CONSIDÉRANT le détail de la distribution décrite dans la *Loi sur les Cités et Villes*;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) des résultats obtenus sont identiques, à savoir :

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

La Tribune Express 0,25\$ plus les taxes applicables, par ligne
agate
Le Régional 0,25\$ plus les taxes applicables, par ligne
agate

CONSIDÉRANT QU'aux termes de l'alinéa 3 du 3^{ième}
paragraphe de l'article 573.1.0.1.1 (règles d'adjudication des
contrats en cas d'égalité), soit :

*« 3° dans le cas où plusieurs personnes sont visés
au paragraphe 2^{ième}, celle d'entre elles que le sort
favorise à la suite d'un tirage »*

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont
pris connaissance du rapport de service de madame Sonja
Lauzon, chef de division, entretien et approvisionnements, ainsi
que de ses recommandations ;

CONSIDÉRANT le tirage au sort effectué avec une pièce de
monnaie à la salle de délibérations du Conseil municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller
Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Serge
Riendeau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham
accorde, après avoir procédé au tirage au sort à la table de
délibérations du Conseil municipal, devant les citoyens présents,
le contrat pour la parution d'avis publics dans un journal de la
région d'Argenteuil, pour la période du 9 janvier au 31 décembre
2012; au « *Journal Le Régional* » (Pile) pour un montant de
0,25\$, plus les taxes applicables, par ligne agate.

Adoptée à l'unanimité

12-02-039

RÉSULTATS D'UNE SOUMISSION PAR INVITATIONS POUR UNE DÉBROUSAILLEUSE DE TYPE « ORSI » - AUTORISATION D'ACHAT ET MANDAT DE SIGNATURES, LE CAS ÉCHÉANT

CONSIDÉRANT QU'un processus de soumission par invitations
a été effectué pour la fourniture, la livraison et l'installation
d'une débrousailleuse de type « Orsi » pour le Service des
travaux publics de la Ville de Brownsburg-Chatham ;

CONSIDÉRANT QUE ce type de machinerie en est une
permettant de couper toutes les herbes hautes des divers fossés,
dans différents angles et de couper des branches jusqu'à un
certain diamètre ;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) entreprises de la région ont été
sollicitées pour soumissionner sur le produit de débrousailleuse
de type « Orsi », dont une seule entreprise a soumis un prix en ce
sens ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham donne son accord auprès du *ministère des Transports du Québec* (MTQ) afin d'effectuer une analyse pour l'implantation d'un nouveau luminaire de rue autour du 280, route du Canton.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le directeur général et trésorier, monsieur René Tousignant, à payer les frais reliés à l'implantation de ce nouveau lampadaire.

Adoptée à l'unanimité

12-02-041

DOSSIER « RÉFECTION DES STATIONS DE POMPAGE 1 ET 2 » / AUTORISATION DE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS DE « LEROUX, BEAUDRY, HURENS ET ASSOCIÉS » POUR LES PLANS ET DEVIS EFFECTUÉS

CONSIDÉRANT les mandats donnés à la firme « *Leroux, Beaudoin, Hurens et associés* » depuis les deux (2) dernières années relativement à la mise aux normes de notre réseau d'aqueduc et d'égout sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham;

CONSIDÉRANT l'état avancé de désuétude des deux (2) stations de pompages qui collectent les eaux usées du secteur de St-Philippe ;

CONSIDÉRANT QUE selon le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2011-2013, il est prévu de débiter les démarches confection de plans et devis pour le processus d'appel d'offres public relativement à la réfection des stations de pompage ;

CONSIDÉRANT le rapport préliminaire produit par la firme « *Leroux, Beaudoin, Hurens et Associés* » en ce sens, en novembre 2010 et portant le numéro OS-GC-10379 ;

CONSIDÉRANT la note d'honoraires professionnels reçue au montant de 2 278,50\$, incluant les taxes applicables, de la firme d'ingénieur « *Leroux, Beaudoin, Hurens et Associés* », représentant 10 % des travaux totaux ;

CONSIDÉRANT QUE le mandat est de:

- Établir les débits à pomper ;
- Préparer les plans et devis pour chacune des stations de pompages ;
- Préparer les documents d'appel d'offres public ;
- Analyser les soumissions suite au processus ;
- Recommander au Conseil municipal pour le choix de l'entrepreneur suite à l'analyse des soumissions.

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QUE le contrat est donné de gré à gré conformément à la résolution numéro 11-05-146 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de madame Sonja Lauzon, directrice du Service des travaux publics par intérim, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller André McNicoll et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le paiement des honoraires professionnels, selon la note d'honoraires, au montant de 2 278,50\$, incluant toutes les taxes applicables, à la firme « *Leroux, Beaudoin, Hurens et Associés* ».

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise également le directeur général et trésorier, monsieur René Tousignant, à payer lesdits honoraires, après s'être informé auprès du responsable du dossier, à l'effet que le mandat a été effectué conformément aux directives données.

Adoptée à l'unanimité

12-02-042

ACCEPTATION DES TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LE RÉSEAU ROUTIER DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM AINSI QUE DES DÉPENSES FAITES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER 2011-2012

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham a reçu une correspondance du *ministère des Transports du Québec* (MTQ) l'informant qu'une subvention, au montant de 25 000\$, lui avait été octroyée, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour l'année 2011-2012 ;

CONSIDÉRANT QUE le détail des différents travaux effectués dans le cadre du programme de subvention sont :

Emplacement	Type et montant des travaux
Secteur du Vieux-Verger	Rechargement de la chaussée – 26 561,97\$
Montée Stonefield	Reprofilage des fossés – 79 983,00\$
Chemin Mac Dougall	Revêtement mécanisé – 17 466,55\$
Total avant taxes	124 111,52\$

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QUE les montants des travaux présentés sont exempts des taxes provinciale et fédérale ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de madame Sonja Lauzon, directrice du Service des travaux publics par intérim, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham approuve les travaux effectués selon les détails présentés ci-haut, et ce, afin d'obtenir la subvention accordée par le ministère des Transports du Québec (MTQ), au montant de 25 000,00\$; le tout conformément aux conditions stipulées audit programme ;

QUE les travaux exécutés en vertu des présentes ne font pas l'objet d'une autre subvention.

Adoptée à l'unanimité

Approbation de la grille de pondération présentée dans le cadre de l'appel d'offres public pour les services professionnels d'un agent immobilier pour la vente des terrains faisant partie du remembrement des terres

Ce point est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

12-02-043

AUTORISATION POUR ENTREPRENDRE DES DÉMARCHES D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LE MARQUAGE DE CHAUSSÉES POUR L'ANNÉE 2012

CONSIDÉRANT QUE le marquage sur chaussées est une dépense récurrente annuelle ;

CONSIDÉRANT QUE ce type de travail est effectué par des entreprises spécialisées dans le domaine du marquage sur chaussées ;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle procédure interne requiert que les devis soient approuvés par les membres du Conseil municipal, et ce, avant de commencer le processus de tout appel d'offres public ;

CONSIDÉRANT QUE le budget relié à la dépense du traçage sur chaussées est prévu au budget d'opération 2012 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de madame Sonja Lauzon, directrice du Service des travaux publics par intérim, ainsi que de ses recommandations ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, suite à la lecture du devis, autorise le Service des travaux publics de procéder à un appel d'offres public pour le marquage sur chaussées 2012.

Adoptée à l'unanimité

12-02-044

AUTORISATION D'ENTREPRENDRE DES DÉMARCHES D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA LOCATION D'UNE MACHINERIE POUR LE BALAYAGE DES RUES ET DES TROTTOIRS POUR LA SAISON ESTIVALE 2012

CONSIDÉRANT QUE le balayage des rues et des trottoirs est une dépense récurrente annuelle ;

CONSIDÉRANT QUE ce type de travail est effectué avec de la machinerie spécialisée ;

CONSIDÉRANT QUE, pour la saison estivale 2012 et les prochaines, il y a lieu de modifier le devis afin de louer la machinerie, laquelle peut faire les travaux sans opérateur, et ce, de façon à maximiser son utilisation selon l'horaire et les besoins du Service des travaux publics ;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle procédure interne requiert que les devis soient approuvés par les membres du Conseil municipal, et ce, avant de commencer le processus de tout appel d'offres ;

CONSIDÉRANT QUE le budget relié à la dépense du balayage des rues et des trottoirs est prévu au budget d'opération 2012 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de madame Sonja Lauzon, directrice du Service des travaux publics par intérim, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, suite à la lecture du devis, autorise le Service des travaux publics de procéder à un appel d'offres public pour la location d'une machinerie pour le balayage des rues et des trottoirs pour la saison estivale 2012.

Adoptée à l'unanimité

CORRESPONDANCE : Aucune question n'est soulevée relativement à la liste de correspondance.

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

DOSSIERS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde désire apporter des précisions concernant la correspondance reçue relativement aux usages effectués sur la rivière des Outaouais.

Le maire fait part aux personnes présentes d'un courriel concernant le bon travail effectué par monsieur Jacques Labrosse concernant l'entretien des pistes au Centre de ski de fond « La Randonnée » – Félicitations à monsieur Labrosse, ce dernier étant présent à la séance du Conseil.

VARIA

12-02-045

**DOSSIER « BARRAGE – ORICA CANADA INC. » /
AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE
D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU MINISTÈRE DES
AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE
L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT) DANS
LE CADRE DE SON PROGRAMME
D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS /
MANDAT DE SIGNATURES, LE CAS ÉCHÉANT**

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre des négociations avec la compagnie « *Orica Canada Inc.* » relativement aux partages des coûts nécessaires à la réhabilitation du barrage situé sur la rivière de l'Ouest, tout près de l'usine d'eau potable de la Ville ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'entreprendre des démarches d'aide financière auprès du ministère, et ce, dès maintenant ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont été mis au courant du niveau d'évolution du dossier et des ententes possibles avec les représentants de la compagnie « *Orica Canada Inc.* » ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyée par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le directeur général et trésorier, monsieur René Tousignant, à adresser une demande d'aide financière, auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), plus précisément dans les sous-volets 1.1, 1.2 et 1.4 – Infrastructures d'aqueduc et d'égout du volet 1 – Aqueduc et égout dudit programme.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise également le directeur général et trésorier, monsieur René Tousignant, à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

De 19h25 à 19h30 : Des contribuables posent des questions sur différents dossiers et monsieur le Maire, Georges Dinel, leur répond.

12-02-046

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 19h30, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Georges Dinel,
Maire

M^e Marie-Josée Larocque notaire et GMA
Greffière